



**Syndicat National
des Cardiologues**
Médecine cardiovasculaire

Crise du COVID-19
Restez informés grâce à votre Syndicat

Chères consœurs, chers confrères,

Nous traversons actuellement une crise sanitaire sans précédent. À celle-ci vient s'adjoindre une crise économique dont nous ne connaissons pas encore quelles en seront les conséquences pour notre Pays.

Nos cabinets médicaux de Cardiologie ont été touchés de plein fouet, dès le début du confinement, par une baisse significative de nos consultations.

Face à cette réalité, le Syndicat National des Cardiologues vous aide à passer au mieux ce cap difficile et vous informe des différents dispositifs mis en place par l'État pour amortir la crise économique.

A cet effet, des fiches concises et pédagogiques destinées aux cardiologues vous seront envoyées régulièrement et réactualisées si le dispositif venait à évoluer. La première de ces fiches - intitulée « Activité partielle : comment ça marche ? », vous est adressée ici.

L'ensemble de ces fiches, ainsi que toutes nos communications (communiqués de presse, circulaires) sont à retrouver sur notre site internet : <http://sncardiologues.fr/covid-19/>

Nous serons aussi très vigilants à ce que les promesses du gouvernement soient respectées, et si ce n'était pas le cas, nous serions les premiers à le dénoncer.

Dans ces moments difficiles, vous pouvez compter sur nous. N'oubliez pas que votre Syndicat a aussi besoin de vous pour être encore plus fort.

Cela passe par votre syndicalisation : <http://lecardiologue.com/cotisation/>

Marc Villaceque

Président du Syndicat National des Cardiologues